

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

- a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?
- b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?
- c. Fondations?
- d. Caisse communales?
- e. Biens d'église?
- f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?
- g. De biens-fonds?
- h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

A Il retire huit Francs pour Chesières autant pour Villard, outre trois sols par enfant & les Sœurs lui donnent 20 sols de Gratification

B Le Syndic de la Commune lui donne 10 Francs pour chacun des deux Endroits, & le Procureur des Pauvres autant. Quant au Bled les Sœurs lui paye 20 Mines de Froment & autant d'Avoines point de vin ni de Bois.

h. Cent Francs, L'Instituteur retire Cinq Francs

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira les réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

(N.B.) Les Mines dont il est fait mention ici sont la 16^{ème} partie d'un Quarteron à mesure d'Orléans, ainsi, il faut le quart d'un Quarteron.

Viollet Régent à Chesières

(I)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. NOM de l'endroit où est située l'école?

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

d. District

e. Canton

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

69
f. 35

Il est à remarquer que l'instituteur de l'école de Glatières, est aussi instituteur de celle de Montagne.

Torches & Glatières lieu principal

Un hameau.

A la Commune Dolon.

Paroisse Dolon
Agence des Montagnes Dolon.

District d'Aigle.

Canton du Léman

Torches, Pallières, Glatières, la Pousaz, une partie des Combes

Pallières éloigné de quart d'heure - Glatières & la Pousaz demi heure les Combes demi heure

de Torches 8 Enfants, de Pallières Environ Six, de Glatières & la Pousaz & trois des Combes. Environ Six.

(2)

4°. Eloignement des écoles voisines jusqu'à une lieue en circonférence?

*Même éloigné de trois quart d'heure.
Anlagne demi heure, Olten en heure.*

a. Leurs noms.

Même, Antagne, Olten.

b. Leurs distances réciproques.

I I.

I N S T R U C T I O N .

5°. Qu'en enseigne-t-on dans chaque école?

*A lire, à prier Dieu, faire reciter le Catechisme de passages choisis du Nouveau Testament
Ecriture, Orthographe, Arithmétique des Pauvres, Cantiques & la musique des Psalmes.*

6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & combien dure-t-elle?

Depuis la St. Martin à Pâques.

7°. Livres élémentaires, lesquels sont en usage?

Ces Livres sont A-b-c le nouveau Testament, les Psalmes, le Catechisme d'Osterwald & autres Livres approuvés.

8°. Préceptes & réglemens, comment font-ils observés?

On observe au si bien que possible les ordonnances de l'ancien Gouvernement touchant le régime de l'école.

9°. Durée de l'école chaque jour?

Deux heures, après midi

10°. Les enfans font-ils distribués ou classés?

Les enfans sont distribués selon leur sexe, leur âge, leur diligence & leur savoir.

I I I.

R E L A T I O N S P E R S O N N E L L E S .

11°. Instituteurs.

a. Qui a établi jusques ici le Régent? & de quelle manière?

Le Gouverneur d'Argovie, après avoir été examiné du Pasteur avec d'autres Compagnons

b. D'où est-il?

D'Ormont de. us.

c. Son nom

Jean Samuel Perret.

(3)

d. Son âge.

Cinquante neuf ans, & environ 4 Mois.

e. Sa famille, combien d'enfans a-t-il?

Deux Enfans.

f. Depuis combien de tems est-il instituteur?

Depuis 1763.

g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoit sa vocation précédente?

Chez lui Laboureur.

b. Réunit-il à son office quelqu'autre fonction? quelles font-elles?

Rien.

12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquentent l'école?

Environ vingt garçons & filles. & cela pendant l'hiver

a. En hiver, } soit garçons ou filles.
b. En été, }

I V.

R A P P O R T S E C O N O M I Q U E S .

13°. Biens & fonds de chaque école.

a. Possède-t-elle de pareils fonds?

Rien.

b. Quelle en est la valeur?

c. Source des revenus.

d. Les biens d'écoles font-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres?

Les Pauvres payent 4 francs & la Commune autant.

14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien?

Rien.

15°. Bâtiment de l'école.

Rien.

a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré?

b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment?

L'école se fait à Forchex alternativement dans toutes les maisons.

c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peut-être sa maison, & à quel prix?

d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école.

(4)

16°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

Environ 36 francs, cela varie selon le nombre des Enfants.

A. En argent, bled, vin, ou bois?

En argent, bled, le bois pour ceux qui fournissent le bâtiment d'École.

B. De quelle source dérive-t-elle? comme de

Combien chacun de ces objets vaut-il à l'école?

a. Dixmes, censés foncières, & autres droits féodaux abolis?

Rien.

b. Ou des sommes assignées & payées à l'école?

Rien

c. Fondations?

Rien

d. Caisses communales?

Rien

e. Biens d'église?

Rien

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

Les pères de famille payent en franc & demi par enfant, soit en graine ou autres choses.

g. De biens-fonds?

Rien.

h. Ou d'autres capitaux quelconques?

Le montant de 9 batz pour intérêt d'un Capital qui a été donné à l'École.

Remarques.

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspecteur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

*A Antagne le 20^e Mars 1799.
Jean Samuel Pernet.*

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école?

Ollon

a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?

appartient à la Commune d'Ollon village

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?

appartient à la Commune d'Ollon

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?

De la paroisse d'Ollon & de l'Agence d'Ollon

d. District

du District d'Aligles

e. Canton

du Canton de Lemane

2°. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

il n'y a point de maisons isolées qui soient du ressort de cette école, tout est villages ou hameaux.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la conférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troisième quatre maisons.)

3°. Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au ressort de chaque école.

au ressort de l'école d'Ollon appartient le Hameau de Verchier.

a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.

Verchier est éloigné d'une petite demi lieue d'Ollon

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

il y a actuellement dans le Catalogue soixante et six Enfants.

*71
f: 36*